



Le courrier des retraités du Pays de Châteaubriant

Janvier-Février 2023

Une actualité chargée !

Vous l'avez sans doute noté : nous avons un mois de retard dans la diffusion de notre Courrier ... Nous avons été bien occupés les uns et les autres. Nous avons notamment participé à la préparation locale de la série d'actions, d'initiative confédérale et unitaire. Des actions d'actifs visant, comme vous le savez, à empêcher le projet gouvernemental injuste de réforme des retraites. La CFDT-retraités appelle à manifester. Voir ci-dessous l'interview de notre secrétaire générale, Dominique Fabre.

L'équipe des militants retraités CFDT s'y est impliquée avec des sections syndicales de Châteaubriant. Cela est cohérent avec notre désir de voir repartir une union locale CFDT dans laquelle s'impliqueraient les sections syndicales de la région. Notre union locale a une histoire dont nous pouvons être fiers, mais elle a également un avenir au service des salariés de la région.

Interview de Dominique Fabre

Organisation syndicale, l'Union confédérale CFDT des retraités (UCR-CFDT) prend en charge les aspirations et les revendications des retraités et personnes âgées, anciens salariés, et à tous les niveaux.

Pourquoi la CFDT-Retraités appelle-t-elle à manifester alors qu'aucun effort n'est demandé aux personnes déjà à la retraite dans le projet du gouvernement ?

Dominique Fabre. Tout d'abord par solidarité avec les salariés car, après tout, ce sont nos enfants et nos petits-enfants. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un vrai temps à la retraite, comme la génération qui les a précédés. Ce n'est que justice.

Repousser l'âge légal de départ de deux années, c'est demander des efforts aux personnes qui ont commencé à travailler tôt et ont souvent eu les métiers les plus pénibles. Nous ne pouvons pas l'accepter.

Ensuite, s'il est vrai que les retraités ne sont pas mis à contribution dans cette réforme, il ne faut pas oublier qu'ils l'ont été très fortement au cours du précédent quinquennat d'Emmanuel Macron. Avec l'inflation, la période est difficile pour beaucoup de retraités, et les annonces du gouvernement à propos des petites retraites sont loin d'être à la hauteur des enjeux.

Tu parles de la promesse faite par le gouvernement d'un minimum retraite égal à 85 % du Smic pour une

carrière complète au Smic ?

Oui, parler d'une retraite minimale à 1 200 euros brut pour une carrière complète est loin de correspondre à la réalité. Il ne faut pas laisser croire aux gens de telles contre-vérités. La pension de beaucoup de retraités n'atteindra pas ce montant car le mécanisme qui a été imaginé se fonde sur des estimations de retraites complémentaires, lesquelles ne reflètent pas la réalité. Les femmes qui ont travaillé à temps partiel n'atteindront pas les 1 200 euros, par exemple.

De plus, je rappelle que la revendication de la CFDT est qu'un salarié au Smic pendant toute sa carrière doit pouvoir prétendre à une pension au niveau du Smic et non à 85 % de celui-ci. Alors que le minimum vieillesse a été fortement revalorisé [il est à 961 euros aujourd'hui], on voit bien que le minimum contributif n'a pas suivi. Il faut donc relativiser ce que le gouvernement annonce comme une grande avancée pour les petites pensions, car cela va faire un paquet de déçus.

"Une contre-vérité" : l'expression est forte !

Je l'assume totalement. C'est catastrophique, car cela décrédibilise la parole publique et fait le jeu des partis

.../...

extrêmes. Le flou entretenu autour des carrières longues soulève lui aussi de nombreuses inquiétudes. Nous n'avons jamais reçu autant de questions sur l'avenir de ce dispositif !

C'est incroyable que le gouvernement envisage de changer les règles dès le 1er septembre de cette année. C'est nier que partir en retraite, c'est quelque chose qui se prépare. Les

gens ont fait des choix de vie, des projets et sont aujourd'hui plongés dans l'incertitude.

Enfin, beaucoup de questions essentielles des futurs retraités n'obtiendront même pas de réponses dans la loi ; il faudra encore attendre les décrets d'application. C'est particulièrement anxiogène.

Cotisation

En ce début d'année, nous vous proposons de renouveler votre cotisation et de passer au prélèvement automatique des cotisations sur le site de la CFDT. Vous êtes déjà adhérents et vous êtes connectés à Internet, alors, si ce n'est fait, créez votre « espace adhérent ». C'est très simple et nous vous conseillons donc de choisir le prélèvement automatique de votre cotisation. Ce prélèvement automatique mensuel vous évite d'avoir à déboursier une somme importante. La cotisation mensuelle est de 0,50 % pour les retraités. Par ailleurs et vous le savez sans doute, la cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

Pour créer espace adhérent, cliquez sur le lien ci-dessous :

https://www.cfdt.fr/portail/jportal-conf-gabarit-accueil-bcv_1228894?redirect=portail%2Fespace-adherent-jca__395867&jsp=plugins%2FMemberShipSpacePlugin%2Fjsp%2Fportlets%2Faccount%2FdoLoginOrActivateAccount.jsp

Les retraités dans la vie associative

Notre magazine « Fil Bleu », dans son dernier numéro, a présenté un dossier bien intéressant sur la contribution des retraités à la vie associative. Leur compétence est recherchée. Cette contribution, nous l'avons déjà perçue au travers des recherches que nous avons effectuées récemment. Ouest-France dans sa page « Châteaubriant » a récemment fait état de l'apport des retraités dans la vie associative, dans la vie de la cité.

Nous allons essayer, dans les mois qui viennent, de vous présenter des éléments, des témoignages qui illustreront concrètement notre apport de retraités dans le monde qui est le nôtre aujourd'hui

Aujourd'hui nous vous invitons à regarder une vidéo dans laquelle vous entendrez des retraités de Lorient qui s'expriment sur leur participation dans différentes formes de vie associative. Ce documentaire date de 2008 mais il nous paraît toujours aussi pertinent en 2023...

Pour télécharger la première partie de cette vidéo, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous puis cliquer sur **Télécharger** dans la fenêtre qui s'ouvre et c'est tout. Le téléchargement commencera immédiatement :

https://app.box.com/files/email/urvoy.pierre@orange.fr/0/f/1599291159/1/f_1083022956231?box_source=legacy-send_batched_notification_email&box_action=item_link_1

Vos idées, vos propositions

Peut-être y a-t-il un sujet, un thème, que vous souhaitez voir abordé dans notre bulletin ?

Dans ce cas, n'hésitez pas, **faites-nous signe !**

Union Locale CFDT des retraités de Châteaubriant

3 rue Gutenberg 44110 Châteaubriant - Per manence le premier mercredi de chaque mois
Téléphone : 02 40 81 05 31 - Tél portable : 06 87 65 01 03 (B.Provost) ou 06 32 01 79 64 (P.Urvoy)
Courriel : retraites.cfdt.chateaubriant@laposte.net